**RCF Emission Consom’acteurs**

**Séance d’enregistrement le 25 m ars 2024 à 9 h**

**sur la thématique « *Les plastiques sont toxiques »***

**Daniel Joly, Référent environnement**

**et bénévole à l’UFC-Que choisir Doubs-T.Belfort**

**Les plastiques et notre santé**

Les plastiques posent de graves problèmes sanitaires à toutes les étapes de leur vie. Dès leur fabrication, les usines qui les produisent relarguent dans l’atmosphère quantité de vapeurs chargées de molécules toxiques. Ensuite, ces dernières peuvent se libérer des objets, migrer dans le milieu et présenter des problèmes d’ordre sanitaire. Le principal problème concerne les additifs qui, insuffisamment stables, ont du mal à se maintenir dans le matériau. Tout dépend du type de plastique et de la matière en contact avec le plastique. S’il s’agit d’aliments, il convient d’être très prudent car les monomères et les additifs ont une grande attirance pour les graisses. Aussi est-il opportun de bien connaître les types de plastique avant d’en faire usage dans sa cuisine.

La plupart des plastiques sont dangereux en raison des perturbateurs endocriniens, phtalates ou bisphénol, qui les composent. Ainsi le PVC qui est l'un des plastiques les plus dangereux pour la santé et l'environnement et le polystyrène, cancérigène. En revanche, d’autres plastiques sont considérés comme sûrs. Il s’agit des PEHD (bouteilles pour liquides alimentaires), les PEBD (sacs congélation, film alimentaire) et les PP (récipients alimentaires durs).

Les problèmes les plus graves touchent les pays pauvres qui n’ont pas les moyens de traiter les déchets et qui, pour certains d’entre eux, reçoivent des plastiques consommés dans les pays riches. Double peine. En 2020, l'association Tearfund, qui œuvre pour réduire la pauvreté, estimait que dans les pays en développement, de 400 000 à 1 million de personnes mouraient chaque année de maladies liées à la mauvaise gestion des déchets, en particulier les fumées toxiques émises lors de la combustion des déchets plastiques.

L’impact des micros plastiques sur la santé des hommes et des animaux est encore peu documenté. Certains spécialistes suspectent que nombre de substances toxiques contenues dans le plastique engendrent des cancers. Les résidus de taille moyenne peuvent causer des lésions internes aux animaux qui les ingèrent pensant avaler de la nourriture. La question se pose également pour les effets sur la santé de l’ingestion de poissons, coquillages et crustacés. De fait, de très petites particules de plastique ont été retrouvées dans les poumons et dans le sang sans que les médecins aient pu déterminer leur degré de dangerosité.

**Quelques lueurs d’espoir**

Le tableau qui vient d’être présenté peut inciter au découragement, d’autant que la durée de vie des plastiques va d’une dizaine d’années pour un mégot, à 20 ans pour un sac plastique et même 500 ans pour une bouteille en PET. D’autant que les effets néfastes des nanos particules plastique n’ont pas encore été évalués. Le programme des nations unies pour l’environnement estime le coût annuel des déchets plastiques présents dans les écosystèmes marins à 13 milliards de dollars dans le monde et 500 millions d’euros en Europe.

Mais il y a toutefois quelques lueurs d’espoir. D’abord si l’on considère que le grand public est dans sa grande majorité préoccupé par l’impact du plastic sur leur santé et sur l’environnement. La pollution marine par les plastiques est également source d’inquiétude. Peut-être grâce à cette prise de conscience et sous l’action des associations environnementales, plusieurs conventions ont été adoptées au niveau international pour limiter l’utilisation des plastiques et interdire leur immersion dans la mer. L’Union européenne s’est dotée de plans d’action en faveur de l’économie en 2015 afin de diminuer la quantité de déchets plastique. D’autres directives dans le même sens ont été adoptées depuis.

En France, sont déjà interdits les plastiques à usage unique tels que : les sacs d'emballage de marchandises aux points de vente, les gobelets, verres et assiettes et les cotons-tiges en plastique. Dans le plan biodiversité, présenté le 4 juillet 2018, la France visait le zéro plastique rejeté dans l’océan d’ici à 2025. On en sera loin.

En attendant que ces dispositions prometteuses portent leurs fruits, il est urgentissime d’éradiquer le problème à la source. Il n’est certes plus possible d’interdire l’utilisation du plastique tant ses applications dans la vie courante est généralisée. En revanche, on peut suivre les cinq préconisations de l’Office parlementaire d’évaluation des choix scientifiques et technologiques :

1. Sensibiliser, éduquer et impliquer les citoyens.
2. Réduire la production de plastique.
3. Prévenir les fuites des plastiques dans l’environnement.
4. Favoriser le réemploi et le retour de la consigne en verre pour les boissons.
5. Rendre le recyclage plus efficient.